

Les Souffleurs d'images

Un concept développé par le Centre de Recherche Théâtre-Handicap
(CRTH)

Joan Despéramont



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cel/297>

DOI : 10.4000/cel.297

ISSN : 2262-208X

Éditeur

École du Louvre

Référence électronique

Joan Despéramont, « Les Souffleurs d'images », *Les Cahiers de l'École du Louvre* [En ligne], 7 | 2015, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 17 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cel/297> ; DOI : 10.4000/cel.297



Les *Cahiers de l'École du Louvre* sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Cahiers de l'École du Louvre

recherches en histoire de l'art, histoire des civilisations
archéologie, anthropologie et muséologie

Numéro 7. Octobre 2015

Les Souffleurs d'images.
Un concept développé par le Centre
de Recherche Théâtre-Handicap (CRTH).
Joan Despéramont

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.ecoledulouvre.fr/cahiers-de-l-ecole-du-louvre/numero7octobre-2015/desperamont.pdf>

Pour citer cet article :

Joan Despéramont, « Les Souffleurs d'images. Un concept développé par le Centre de Recherche Théâtre-Handicap (CRTH) » [en ligne] n° 7, octobre 2015, p. 100 à 106.



© École du Louvre

Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 non transposé.

Cahiers de l'École du Louvre

recherches en histoire de l'art, histoire des civilisations
archéologie, anthropologie et muséologie

Numéro 7. Octobre 2015

Sommaire

Éditorial

..... p. 1

Étude

Caroline van Eck, Miguel John Versluys, Pieter ter Keurs, Leiden University, Departments of Art History, Archaeology, Anthropology/National Museum of Antiquities (résumé et texte intégral en pdf)

The biography of cultures: style, objects and agency. Proposal for an interdisciplinary approach. p. 2-22

Articles

Camille Bourdiel, ancienne élève de l'École du Louvre, diplômée de 2^e cycle (résumé et texte intégral en pdf)

Exposer la science dans l'après-guerre. Hommage à Léonard de Vinci et Rembrandt, étude photographique et radiographique au laboratoire du musée du Louvre. p. 23-32

Fernando Suárez San Pablo, ancien élève de l'École du Louvre, diplômé de 2^e cycle (résumé et texte intégral en pdf)

La politique de restauration des peintures des musées nationaux (1930-1950). p. 33-45

Alexandra Buvignier-Legros, ancienne élève de l'École du Louvre, diplômée de 2^e cycle (résumé et texte intégral en pdf)

Pascal Häusermann et le motel L'Eau vive : une conception d'avant-garde ? ... p. 46-53

Agnès Gué, ancienne élève de l'École du Louvre, diplômée de 2^e cycle (résumé et texte intégral en pdf)

Goya dans l'historiographie française du XIX^e siècle : images et textes. p. 54-63

Constance Desanti, ancienne élève de l'École du Louvre, diplômée de 2^e cycle (résumé et texte intégral en pdf)

Lumière sur Eugène Martial Simas, décorateur oublié de la Belle Époque. ... p. 64-75

Clémentine Delplancq, ancienne élève de l'École du Louvre, diplômée de 2^e cycle (résumé et texte intégral en pdf)

Faire carrière à Paris : Armand Bloch (1866-1932) et la Franche-Comté, l'importance du soutien régional pour les artistes au XIX^e siècle. p. 76-85

Claire Merleau-Ponty, consultante en muséologie, (résumé et texte intégral en pdf)

Vous avez dit médiation ? p. 86-88

Andréa Delaplace, ancienne élève de l'EHESS, diplômée de 2^e cycle (résumé et texte intégral en pdf)

Un palais pour les immigrés ? Le Musée de l'histoire de l'immigration à Paris : une collection et un musée en devenir. p. 89-99

Joan Despéramont, ancienne élève de l'École du Louvre, diplômée de 2^e cycle (résumé et texte intégral en pdf)

Les Souffleurs d'images. Un concept développé par le Centre de Recherche Théâtre-Handicap (CRTH). p. 100-106

Les Souffleurs d'images

Un concept développé par le Centre de Recherche Théâtre-Handicap (CRTH)

Joan Despéramont

Le concept des Souffleurs d'images a été développé il y a maintenant six ans par Pascal Parsat, auteur, comédien, metteur en scène, professeur d'art dramatique aux conservatoires de Paris, fondateur et directeur artistique du Centre de Recherche Théâtre-Handicap (CRTH)¹. Constatant que les élèves malvoyants de l'école d'art dramatique du CRTH, Acte 21, ne pouvaient pas profiter comme les autres des sorties pédagogiques organisées à leur intention, il décide, dès 2008, d'associer en binôme un étudiant valide et un étudiant déficient visuel afin que le premier puisse décrire en direct au second les éléments de mise en scène des spectacles (costumes, décors, déplacements...). Les mots étant soufflés discrètement à l'oreille de la personne déficiente visuelle, l'appellation « souffleurs d'images² » a vu le jour.

La réussite de cette création qui offrait enfin un moyen de rendre accessible le spectacle vivant à ses étudiants handicapés visuels, a incité Pascal Parsat à ouvrir le dispositif à d'autres bénéficiaires. C'est ainsi qu'en 2009, il a proposé une formation à des élèves en art dramatique afin que ces derniers puissent accompagner au théâtre des personnes mal ou non-voyantes qui souhaitaient assister à une représentation, quelle que soit la cause de leurs troubles visuels.

Tous les lieux de programmation culturelle et de diffusion désireux d'améliorer leur accessibilité peuvent désormais conclure un partenariat avec le CRTH afin d'accueillir les publics handicapés visuels et les Souffleurs d'images.

Le type de présentation dépend de l'œuvre artistique considérée (pièce de théâtre, spectacle de danse, de cirque, performance ou exposition). Au théâtre, par exemple, le souffleur présente l'auteur, son époque et la pièce au spectateur, puis effectue une description en direct, en fonction des demandes de ce dernier (costumes, éléments de scénographie, actions...).

Pour ce qui est des modalités pratiques, le spectateur paie sa place et le souffleur est invité par la structure d'accueil dans le cadre d'un partenariat avec le CRTH. Il n'est donc aucunement question de rémunération, ce service étant basé sur un système d'échange : l'étudiant peut accroître sa « consommation culturelle » car des spectacles et expositions lui sont accessibles gratuitement ; la personne déficiente visuelle bénéficie d'un service personnalisé, plus adapté à ses besoins qu'une audiodescription par audioguide ; la structure d'accueil (théâtre, centre culturel ou musée) améliore son accessibilité sans avoir à effectuer de dépenses particulières. Par ailleurs, ce genre de dispositif permet la rencontre entre deux personnes et favorise donc le lien social.

Depuis son ouverture à des bénéficiaires extérieurs en 2009, ce programme a pris de l'ampleur. Les demandes sont de plus en plus importantes. Le concept est maintenant bien connu des structures de diffusion du spectacle vivant et des

1. Aujourd'hui considéré comme ERP (établissement recevant du public) culturel de référence, le CRTH, originellement Centre Ressources Théâtre Handicap, a été créé il y a plus de 20 ans par la compagnie de théâtre Regard'en France. Sa raison d'être repose sur la volonté de se rendre accessible à divers types de publics, notamment handicapés, en trouvant des solutions, en les développant et en les diffusant. Son ambition est de promouvoir l'égalité, comme l'affirme sa devise : « créateur d'égalité ». Il souhaite ainsi faire le lien entre culture et handicap, en prêtant la même attention à chacun de ces deux secteurs.

2. Les informations contenues dans cet article proviennent essentiellement de propos recueillis le 24 novembre 2014 lors d'une interview de Maxime Caillaud, régisseur de production et gestionnaire du dispositif des Souffleurs d'images au CRTH. Il reprend également certains éléments développés dans notre mémoire : *L'importance de l'accessibilité de l'information et du confort dans une exposition*, mémoire de stage de l'École du Louvre, réalisé sous la direction de Claire Merleau-Ponty et d'Aurélié Samuel, soutenu en septembre 2014. Certaines données sont également issues du site Internet du CRTH (www.crth.org).

spectateurs aux besoins spécifiques. Plus d'une vingtaine de théâtres et centres culturels de Paris et de sa région sont maintenant partenaires du CRTH³.

À présent, ce ne sont plus seulement des étudiants en art dramatique mais également des artistes plasticiens, des étudiants en art et en histoire des arts qui se font souffleurs d'images et accompagnent au théâtre, au cirque ou au musée des spectateurs déficients visuels.

Le dispositif s'est progressivement étendu à d'autres types d'événements, comme les expositions, à la suite de plusieurs sollicitations de partenaires⁴. Lorsque nous avons proposé à Aurélie Samuel, responsable de la section Textiles au musée national des arts asiatiques - Guimet, de tenter l'aventure Souffleurs d'images pour son exposition « Clemenceau, le Tigre et l'Asie » (12 mars-16 juin 2014), encore peu de musées avaient conclu un partenariat avec le CRTH, si ce n'est le musée du quai Branly. En adoptant le système des Souffleurs d'images pour l'ensemble de sa programmation, ce dernier, considéré comme précurseur dans le domaine de l'accessibilité, a réellement encouragé le développement du programme. Depuis septembre 2014, un nouveau partenariat conclu avec Paris Musées ajoute quatorze institutions muséales à la liste des lieux accessibles aux déficients visuels grâce au concept des Souffleurs d'images.

Le concept ne se limite pas à l'Île-de-France mais se développe aussi en Provence-Alpes-Côte-d'Azur grâce au financement fourni par la région. Des formations sont mises en place à Marseille, Aix-en-Provence, Cannes ou Istres, et les Souffleurs d'images sont présents depuis maintenant cinq ans au Festival d'Avignon⁵. Maxime Caillaud, responsable de la gestion du dispositif et de la communication, nous a appris que l'extension à d'autres régions n'était possible qu'à partir du moment où ces dernières acceptaient de financer l'opération. Certains prérequis sont par ailleurs nécessaires pour permettre la mise en place des Souffleurs d'images dans certaines villes, à savoir la présence d'un conservatoire d'art dramatique ou d'une école d'art, de moyens de transports et de lieux culturels (théâtres, musées, centre culturel, etc.).

Le contact avec les associations pour malvoyants est également important pour aider à faire connaître le programme. Maxime Caillaud souhaite miser sur la jeunesse dans ce domaine, considérant qu'elle représente l'avenir, en particulier en ce qui concerne la maîtrise des nouvelles technologies de l'information comme les réseaux sociaux. Il a ainsi récemment contacté l'Institut national des jeunes aveugles (INJA), qui s'est montré particulièrement intéressé par le concept.

Un dispositif aux multiples avantages

Bien que les musées se préoccupent de plus en plus de l'accessibilité de leurs collections aux publics déficients visuels, les visites qui leur sont consacrées induisent une forme d'isolement car elles mêlent rarement personnes valides et handicapées. Or il a été démontré que l'un des éléments les plus importants pour le bien-être psychologique des personnes en situation de handicap est de ne pas se sentir exclues du reste de la société. L'accessibilité de la galerie tactile du Louvre, tant aux voyants qu'aux déficients visuels, est ainsi un grand pas en avant dans le domaine de la sociabilisation, de même que les rares ateliers ouverts aux personnes valides comme handicapées. À ce niveau, le programme des Souffleurs d'images est particulièrement intéressant car il permet une mise en contact de la personne déficiente visuelle avec les visiteurs valides et offre un échange privilégié avec le souffleur (partage des ressentis, des connaissances, des interrogations de chacun, etc.).

3. www.crth.org/index.php/handicap-information-services/usagers/souffleurs-d-images/liste-des-lieux-partenaires [03/09/2015].

4. Nous pouvons par exemple citer la Fondation Antoine de Saint-Exupéry pour la Jeunesse, qui a fait appel aux services des Souffleurs d'images pour l'exposition qu'elle a organisée à l'Espace Icare autour d'Antoine de Saint-Exupéry (4-30 novembre 2011), et La Villette, pour l'exposition consacrée au photographe Li Wei (20 mars-19 août 2012).

5. Une équipe de souffleurs est présente sur place, en renfort, les souffleurs parisiens ne pouvant pas toujours effectuer le déplacement.

Les Souffleurs d'images présentent également un avantage par rapport aux parcours tactiles pour malvoyants comme celui du département des arts de l'Islam du musée du Louvre, par exemple. Ces derniers ne proposent qu'un nombre restreint d'œuvres à toucher⁶, les installations étant très coûteuses. En effet, pour des raisons évidentes de conservation, les pièces originales ne peuvent généralement pas être mises à disposition des visiteurs handicapés visuels⁷. Des copies sont donc réalisées, en plâtre ou en résine, et accompagnées d'un échantillon du matériau d'origine mais elles ne retranscrivent que les volumes généraux ou les contours d'une œuvre graphique⁸. Le visiteur peut donc se sentir frustré, surtout lorsque l'on sait que le musée du Louvre expose environ trente-cinq mille œuvres⁹. L'avantage du dispositif des Souffleurs d'images est que toutes les œuvres peuvent faire l'objet d'une description, d'une remarque, d'une discussion entre le souffleur et le visiteur handicapé. Ainsi ce dernier profite d'une plus grande liberté de choix, l'accessibilité est améliorée et, bien qu'aucun contact concret avec les œuvres ne soit offert, ce type de visite permet à l'esprit et à la sensibilité de la personne déficiente visuelle d'avoir accès à l'ensemble d'entre elles.

Un problème se pose également avec les documents en braille. En effet, en France, seuls 15 % des aveugles ont appris à lire ce système d'écriture tactile qui repose sur une combinaison de six points saillants (10 % l'utilisent pour la lecture, 10 % pour l'écriture). Chez les malvoyants profonds et moyens, son apprentissage est plus rare, il se limite respectivement à 3 % et 1 %¹⁰. La plupart du temps, ce sont les individus dont la déficience visuelle est survenue tôt qui en ont fait l'apprentissage¹¹.

Par ailleurs, l'une des principales causes de cécité et de troubles visuels en France, avant 65 ans, est la rétinopathie diabétique. Or, cette maladie nécessite des contrôles sanguins journaliers par piqûre sur les côtés de l'extrémité du doigt. Soignants et patients connaissent peu cette précision et piquent le plus souvent dans la pulpe, altérant ainsi la sensibilité digitale. Il devient alors difficile, en cas de cécité, de continuer à lire les documents en braille et les images tactiles mis en place dans certains musées. Les réflexions menées sur l'accessibilité des institutions culturelles pourraient être enrichies par la connaissance de cette donnée. De plus, les techniques existantes à l'heure actuelle pour la conception de documents en braille et d'images tactiles présentent de réels inconvénients. Celles dont le coût reste relativement abordable produisent bien souvent des supports insatisfaisants

6. La galerie tactile du musée du Louvre propose une présentation thématique de dix-huit moulages dont le but est de représenter la diversité de la collection de sculpture, de l'Antiquité aux temps modernes. Bien que l'institution tente de renouveler régulièrement les supports exposés dans cet espace – en 2014, nous en sommes au sixième changement depuis l'ouverture de la galerie en 1995 ; le prochain aura lieu en 2017 – ce nombre demeure toutefois restreint. Par ailleurs, peu de musées sont en mesure de financer un tel projet.

7. Il faut savoir que les non-voyants, afin de bien appréhender les objets, ont un toucher plus fort que celui des personnes voyantes, ce qui constitue un danger pour les œuvres fragiles. Par ailleurs, le port de gants, obligatoire pour certains objets, entrave la perception des formes et des matériaux.

8. Si les détails étaient retranscrits, l'œuvre deviendrait illisible au toucher. Les couleurs, quant à elles, sont difficiles voire impossibles à rendre.

9. Nous pouvons également évoquer l'exemple du musée du quai Branly qui, pour chacune de ses expositions, fait réaliser des versions tactiles de quatre œuvres. Mettre en place ces dispositifs est déjà fort louable mais cela ne constitue qu'une infime partie de l'ensemble des objets présentés.

10. Marie-Sylvie Sander, Marie-Christine Bournot, Françoise Lelièvre, Anne Tallec, *La population en situation de handicap visuel en France : importance, caractéristiques, incapacités fonctionnelles et difficultés sociales – une exploitation des enquêtes HID 1998 et 1999 [en ligne]*. Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire, juillet 2005, p. 70, disponible sur : www.santepaysdelaloire.com/fileadmin/documents/ORS/ORS_pdf/PH/2005handicapvisuel_france.pdf [01/09/2014].

11. L'utilisation du braille est plus ponctuelle chez les personnes ayant perdu la vue tardivement ; ces derniers l'emploient pour avoir accès à des éléments signalétiques généraux ou aux posologies inscrites sur les boîtes de médicaments, mais rarement pour des lectures plus approfondies (romans, journaux, etc.) Voir Cécile Allaire (dir.). *Informez les personnes aveugles ou malvoyantes. Partage d'expériences [en ligne]*. Saint-Denis : INPES, collection Référentiels de communication en santé publique, 2012, disponible sur : www.inpes.sante.fr/pdv/docsHTML/guideMalvoyants/index.html#note1 [09/08/2015].

car trop fragiles¹² et/ou désagréables à la lecture¹³. Quant aux solutions permettant d'obtenir un résultat de qualité, elles sont généralement très onéreuses¹⁴.

La flexibilité du dispositif constitue également un avantage non négligeable. Comme nous pouvons le lire sur le site Internet du CRTH : « avec les Souffleurs d'images c'est ce qu'on veut, où et quand on veut »¹⁵. Cela signifie que, contrairement à des visites de groupe organisées à destination des publics mal ou non-voyants à un horaire bien précis dans un certain lieu, le programme offre une réelle liberté. Il permet au bénéficiaire de choisir ce qu'il souhaite voir, où et quand.

Enfin, les visites-conférences menées pour des groupes de mal et non-voyants peuvent parfois s'avérer dérangeantes (celles destinées aux publics valides également). Le guide effectue en effet des descriptions relativement complètes de plusieurs œuvres de l'exposition et parle avec un niveau sonore relativement élevé. Un autre avantage du dispositif des Souffleurs d'images est l'absence de nuisances sonores. Comme il s'agit d'une visite à deux et que l'étudiant, comme le nom du système l'indique clairement, souffle sa description à l'oreille de la personne déficiente visuelle, le parcours des autres visiteurs ne s'en trouve pas perturbé¹⁶.

Du point de vue des apprentis comédiens et des étudiants en art, le système des Souffleurs d'images permet d'enrichir leur formation. Ils sont en effet contraints de repérer ce qui est réellement important dans une œuvre ou une pièce, ce qui fait sens et qu'il est donc nécessaire de décrire pour en permettre la compréhension. Les étudiants apprennent ainsi à gérer un discours cohérent, sans se perdre dans des détails de description inutiles mais en visant l'essentiel et, surtout, à écouter et s'adapter à un visiteur particulier ayant un handicap bien spécifique. Le dispositif est également un vecteur de sensibilisation, le CRTH permet aux spectateurs valides de tenter l'expérience : les yeux bandés, ils se font souffler à l'oreille la description d'un événement par un Souffleur. Cet outil de sensibilisation rappelle le travail entrepris avec « Les Visiteurs du noir », concept de théâtre dans le noir initié par le CRTH dès 1993.

Fonctionnement et mise en application du dispositif

Deux types de situations peuvent se présenter. Une personne mal ou non-voyante peut demander à être accompagnée dans un lieu déjà partenaire, auquel cas elle doit acheter son billet en précisant « accompagnement Souffleurs d'images », réserver un souffleur auprès du CRTH et retrouver celui-ci le jour dit sur le lieu de l'évènement¹⁷. Le déficient visuel peut également effectuer une demande pour une institution non encore partenaire. Dans ce cas, Maxime Caillaud contacte l'institution en question et, après lui avoir expliqué en quoi consiste le dispositif des Souffleurs d'images, lui propose d'effectuer un test avant de signer un quelconque accord. Il est rare que le lieu refuse cet essai. La situation s'est toutefois déjà présentée, l'institution craignant que les autres visiteurs ou spectateurs soient gênés par le soufflage ou refusant d'accorder la gratuité de l'évènement au souffleur.

Afin de mettre en place le système des Souffleurs dans un lieu culturel, une convention doit être établie avec le CRTH. Le texte décrit le concept des Souffleurs

12. L'embossage, technique la plus couramment utilisée, produit des documents dont le motif peut subir un écrasement avec le temps. Le thermogonflage possède aussi une durée de vie assez limitée.

13. La thermogravure produit de petits points parasites. La lecture d'un document réalisé par thermoformage est, de plus, désagréable.

14. Le dépôt de résine est l'une des techniques les plus satisfaisantes mais elle est particulièrement coûteuse.

15. www.crth.org/index.php/handicap-information-services/usagers/souffleurs-d-images [03/09/2015].

16. Cette question de la nuisance sonore engendrée par les Souffleurs d'images est souvent une source d'inquiétude pour les spectateurs de pièce de théâtre. En effet, le Souffleur prévient les personnes assises à proximité qu'il va murmurer des descriptions à l'oreille de la personne déficiente visuelle qu'il accompagne. Les spectateurs craignent donc souvent d'être dérangés mais l'expérience a prouvé que la nuisance est quasi inexistante.

17. Généralement, le souffleur et le bénéficiaire se retrouvent directement sur le lieu de la représentation ou de l'exposition. Il arrive parfois qu'ils se rejoignent à la station de métro la plus proche mais l'idée n'est pas d'accompagner la personne déficiente visuelle depuis chez elle jusqu'au lieu culturel.

d'images et indique que l'institution culturelle, de même que le CRTH, doivent disposer d'assurances permettant de couvrir tant les souffleurs que les visiteurs déficients visuels en cas d'accident. Enfin, bien qu'aucune information d'ordre économique ne soit précisée dans ce document, il est en revanche fait mention des moyens de communication à mettre en œuvre : le CRTH demande que son logo soit présent sur les affiches, flyers, dossier et communiqué de presse de l'exposition ou du spectacle. En échange, il propose que le programme d'activités du théâtre, musée ou centre culturel soit mis en ligne sur son site Internet, entièrement vocalisé, pour le rendre accessible aux visiteurs mal et non-voyants.

Formation des souffleurs

Les souffleurs d'images sont formés par Pascal Parsat lors de journées organisées à cet effet. Il leur apprend comment se déplacer avec une personne déficiente visuelle, de quelle manière lui parler et décrire les œuvres, qu'il s'agisse de création plastique ou d'art dramatique.

La formation s'est développée à partir du moment où le dispositif s'est ouvert à d'autres bénéficiaires que les élèves de l'école Acte 21. Pascal Parsat a alors contacté Michel Chiron, inspecteur de l'Art dramatique de la Ville de Paris, afin que celui-ci propose aux étudiants de l'ensemble des conservatoires parisiens de devenir souffleurs.

Lors de l'extension du concept aux institutions muséales, Maxime Caillaud a contacté l'École du Louvre, pensant que des étudiants en histoire des arts seraient plus à même d'effectuer les soufflages réalisés dans le cadre d'expositions. Laurence Tardy, ancienne chargée de mission au service de la scolarité, a ainsi été son premier relais au sein de l'École¹⁸.

Ces formations, ouvertes aux étudiants en art dramatique, cirque, arts appliqués, histoire des arts, etc., permettent aussi de réactualiser régulièrement le réseau de souffleurs car, une fois leur cursus achevé, ils ne sont plus forcément disponibles pour poursuivre cette activité. Le CRTH informe également les lieux culturels sur le fonctionnement et les modalités d'accès à ce service.

La communication

Le CRTH fait éditer des prospectus, flyers, cartes avec informations en braille (fig. 1) et communique par le biais de son site Internet. Afin de valoriser le dispositif, Maxime Caillaud a également mis au point, depuis le début de l'année 2014, une newsletter mensuelle qui offre aux partenaires l'opportunité de mettre en avant un élément de leur programmation.

Lorsqu'un partenariat est établi avec un lieu culturel, c'est à ce dernier de faire sa propre publicité et de montrer qu'il tente de se rendre accessible par l'instauration d'un nouveau dispositif. Il doit s'emparer du concept et le diffuser auprès de son public afin de l'élargir. Le développement et la réussite du système des Souffleurs d'images dépendent en effet de la capacité de l'institution à s'investir et à communiquer à la fois auprès de ses employés et auprès du public sur le programme. Les Souffleurs d'images sont avant tout un concept d'accompagnement.

La perception du dispositif des Souffleurs par les visiteurs déficients visuels

Au moment de l'ouverture des Souffleurs d'images à des bénéficiaires externes, en 2009, un témoignage oral ou écrit était demandé au souffleur et à la personne déficiente visuelle afin de connaître leurs avis. N'étant pas réellement construit, le principe s'apparentait davantage à celui du livre d'or. Connaître le point de vue

18. L'auteur tient à remercier chaleureusement Laurence Tardy de lui avoir fait découvrir ce dispositif.

des participants au programme est essentiel afin d'y apporter des améliorations si besoin.

Début 2013, un questionnaire a été mis au point. Tout d'abord distribué en version papier, il a ensuite été mis en ligne et envoyé par courrier électronique¹⁹. Ce système offre la possibilité de mesurer le taux de satisfaction et d'obtenir des chiffres permettant de convaincre les financeurs du CRTH et les institutions culturelles du bon fonctionnement du programme.

Le contact humain permis par le dispositif et la flexibilité²⁰ qu'il offre sont les remarques positives les plus récurrentes. Les déficients visuels apprécient que le discours se construise suivant leurs besoins propres.



Fig. 1

Documents de communication
des Souffleurs d'images
© Photographie de l'auteur, 2015

Lors de l'exposition « Clemenceau, le Tigre et l'Asie », nous avons interrogé un visiteur bénéficiaire²¹ qui nous a dit apprécier la possibilité d'un partage d'émotions et de connaissances avec l'étudiant. Il trouve les audioguides intéressants mais considère qu'ils négligent souvent le ressenti et l'imaginaire. Selon lui, il est par ailleurs nécessaire de choisir une personne ayant une voix agréable²². Il trouve également qu'être accompagné est plus sécurisant que de se déplacer seul à l'aide d'une canne ou même d'un chien guide.

Le programme mis au point par le CRTH, bien que n'étant pas la seule option possible en matière d'accessibilité pour les déficients visuels, nous semble ainsi intéressant à développer dans les institutions culturelles. Il offre en effet confort et sécurisation au visiteur handicapé, tout en favorisant la sociabilisation et le partage intergénérationnel, souvent très enrichissant. Le public mal et non-voyant, encore trop souvent négligé par les institutions muséales, voit ainsi de nouvelles possibilités s'ouvrir à lui. Sans prétendre révolutionner le secteur culturel, le CRTH espère, grâce à ce dispositif, contribuer à un changement de comportements, d'usages et de mentalités.

19. Ce questionnaire est disponible en ligne sur : docs.google.com/forms/d/1fCS1uTNTv11bW_4C4N2eyjiBu_Q8-BLOGVS-8p6TjIw/viewform [03/09/2015].

20. Dans un reportage réalisé sur l'exposition « Indiens des Plaines » (8 avril-20 juillet 2014) au musée du quai Branly, la bénéficiaire du programme déclare en apprécier la flexibilité (voir : www.youtube.com/watch?v=qYp8r5F7N_I).

21. Il s'agissait d'un homme d'une soixantaine d'années, devenu aveugle à la suite d'un accident de voiture.

22. Il faut cependant savoir que cet avis n'est pas celui de tous les déficients visuels. Maxime Caillaud nous a appris que certaines personnes, très habituées aux synthèses vocales – qu'elles sont amenées à entendre dans le cadre de matériel médical à usage privé, d'ustensiles électroniques de cuisine ou de matériel informatique, par exemple – ne supportent pas les voix naturelles.

L'auteur

Après l'obtention du diplôme de premier cycle de l'École du Louvre en 2012, Joan Despéramont a travaillé sur l'importance de l'accessibilité de l'information et du confort dans les expositions, validant ainsi son second cycle en médiation culturelle. Ayant découvert l'existence du programme des Souffleurs d'images à cette occasion, elle en a proposé l'application à sa tutrice de stage au MNAAG, Aurélie Samuel, dans le cadre de l'exposition « Clemenceau, le Tigre et l'Asie » (12 mars-16 juin 2014).